



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Coaticook, le 16 mai 2018

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 16 mai 2018 à la salle Wallace de la susdite MRC.

Sont présents :

Jacques Madore	préfet	Saint-Malo (M)
Johnny Pizar	maire	Barnston-Ouest (M)
Guylaine Blouin	conseillère	Coaticook (V)
Bernard Vanasse	maire	Compton (M)
Françoise Bouchard	mairesse	Dixville (M)
Marie-Ève Breton	mairesse	East Hereford (M)
Réjean Masson	maire	Martinville (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
Robert Fontaine	conseiller	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Bernard Marion	maire	Sainte-Edwidge-de-Clifton (C)
Gilbert Ferland	maire	Stanstead-Est (M)
Nathalie Dupuis	mairesse	Waterville (V)

Aucune absence.

Invitée

Marjorie Tyroler, directrice générale du centre d'action bénévole

---

**ORDRE DU JOUR**

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

Présentation des travaux de la concertation pour la solidarité et l'inclusion sociale.

Présentation dans le cadre des 30 ans du CAB – Marjorie Tyroler, directrice générale

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

4.1 Approbation de la session ordinaire du 18 avril 2018

4.2 Suivi des procès-verbaux

**5.0 TRÉSORERIE**

5.1 Paiement des comptes

5.1.1 Comptes payés

5.1.2 Comptes à payer

5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses

5.3 Suivis et transferts budgétaires

5.3.1 État des surplus au 30 avril 2018

5.4 Chemin des Cantons – Promotion et signalisation – An 2

5.5 Travaux de cours d'eau – Règlement n° 2-286 (2006) – Facturation à Compton

**6.0 AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT**

6.1 Travaux de cours d'eau



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- 6.1.1 Portion de la Rivière Coaticook traversant le lot 3 311 470, circonscription foncière de Coaticook, dans la ville de Coaticook
  - 6.1.1.1 Rapport préliminaire
  - 6.1.1.2 Réalisation de travaux et convocation des personnes intéressées
  - 6.1.1.3 Mandat aux professionnels
  - 6.1.1.4 Obtention d'autorisations requises et autorisation à signature
- 6.1.2 Portion de la Rivière Niger traversant les lots 2 935 325 et 2 936 055 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, dans la ville de Coaticook
  - 6.1.2.1 Rapport préliminaire
  - 6.1.2.2 Réalisation de travaux et convocation des personnes intéressées
  - 6.1.2.3 Mandat aux professionnels
  - 6.1.2.4 Obtention d'autorisations requises et autorisation à signature

**7.0 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL**

- 7.1 Fonds de développement du territoire
  - 7.1.1 Projets territoriaux – Recommandations
  - 7.1.2 Projets locaux – Recommandations
  - 7.1.3 Avenir du FDMC – Avril 2019
- 7.2 Fête de la magie Coaticook – Plan de commandite

**8.0 AVIS DE MOTION**

- 8.1 Règlement relatif à une portion de la Rivière Coaticook traversant le lot 3 311 470, circonscription foncière de Coaticook, dans la ville de Coaticook, sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook
- 8.2 Règlement relatif à une portion de la Rivière Niger traversant les lots 2 935 325 et 2 936 055 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, dans la ville de Coaticook, sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook
- 8.3 Règlement modifiant le règlement de remplacement (RCI) n° 7-004 (2016) – Règlement de contrôle intérimaire visant l'adoption de dispositions sur la protection des plaines inondables et des milieux humides
- 8.4 Règlement modifiant le règlement 6-25 édictant le Schéma d'aménagement et de développement durable et de développement (SADD)

**9.0 RÈGLEMENT**

- 9.1 **Adoption** du règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook
- 9.2 **Présentation et dépôt** du projet de règlement relatif à une portion de la Rivière Coaticook traversant le lot 3 311 470, circonscription foncière de Coaticook, dans la ville de Coaticook, sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook
- 9.3 **Présentation et dépôt** du projet de règlement relatif à une portion de la Rivière Niger traversant les lots 2 935 325 et 2 936 055 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook, dans la ville de



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Coaticook, sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook

- 9.4 **Présentation et dépôt** du projet de règlement modifiant le règlement de remplacement (RCI) n° 7-004 (2016) – Règlement de contrôle intérimaire visant l'adoption de dispositions sur la protection des plaines inondables et des milieux humides
- 9.5 **Présentation et dépôt** du projet de règlement modifiant le règlement 6-25 édictant le Schéma d'aménagement et de développement durable et de développement (SADD) de la MRC de Coaticook

**10.0 AUTRES AFFAIRES**

- 10.1 Journée annuelle de réflexion des élus (Lac-à-l'épaule) – Date et sujets
- 10.2 Conseil de septembre – Modification de la date
- 10.3 Commission scolaire des Hauts-Cantons – Échanges et Consultation
- 10.4 Vision Attractivité Cantons-de-l'Est – Démarche collaborative 2018-2020

**11.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

- 11.1 Procès-verbal de la session ordinaire du Comité administratif (CA) du 9 mai 2018
- 11.2 Compte rendu du Comité de gestion des matières résiduelles du 11 avril 2018
- 11.3 Compte rendu du Comité de gestion de l'eau du 10 mai 2018

**12.0 RECOMMANDATIONS**

- 12.1 Comité administratif du 9 mai 2018
- 12.1.1 MRC de Kamouraska – Période des élections municipales - Report
- 12.1.2 MRC du Granit – Pérennisation de l'Observatoire du Mont Mégantic
- 12.1.3 MRC d'Antoine-Labelle – Démarche d'identification des territoires incompatibles à l'activité minière
- 12.1.4 Reconnaissance du rôle des municipalités et rétablissement des montants de transferts
- 12.2 Comité de gestion de l'eau du 10 mai 2018
- 12.2.1 Fonds de cours d'eau
- 12.2.2 Modifications du RCI et du SADD
- 12.2.3 Projet d'aménagement de cours d'eau du ministère de la Faune, la Flore et des Parcs dans le cadre de l'agrandissement de la station piscicole à Baldwin
- 12.2.4 Réflexion sur l'avenir du Fonds de cours d'eau

**13.0 CORRESPONDANCE**

- 13.1 Extrait du « Registre de Correspondance »
- 13.2 Invitation – Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports – Programmation des chantiers routiers 2018-2020

**14.0 RAPPORTS**

- 14.1 Préfet
- 14.2 Délégations et porteurs de dossier



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- 14.3 Directeur général et Équipe de la MRC
- 14.4 Autres informations et/ou rapports
  - 14.4.1 SADC de la région de Coaticook - Assemblée générale annuelle – AGA...CADABRA
  - 14.4.2 Appel de propositions – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2018-2019
  - 14.4.3 Espace de la diversité – Fédération des communautés culturelles de l'Estrie

**15.0 RETOUR SUR LA SESSION**

**16.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

---

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h30 par le préfet Monsieur Jacques Madore qui préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC. Le directeur général et secrétaire-trésorier Dominick Faucher, le directeur des finances Kévin Roy ainsi que l'agente de communication et de marketing Amélia Carr sont présents. Nancy Bilodeau, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, l'est également et fait fonction de secrétaire d'assemblée.

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

Mesdames France Lemaire, Marie Champagne, Émilie Drouin et Sara Favreau-Perreault présentent les travaux de la concertation pour la solidarité et l'inclusion sociale (CSIS), entrepris sous l'égide de l'ancien Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015. Les rencontres de la Table d'échange et de concertation ont été maintenues malgré la fin du PAGSIS et se poursuivront avec le nouveau Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023.

Madame Michèle Hamelin, présidente du conseil d'administration, Madame Marjorie Tyroler, directrice générale et Mesdames Claudette Brown-Lemire, Yvette Béland, Annette Godbout, membres du CA du Centre d'Action bénévole (CAB) de la MRC de Coaticook viennent présenter un bref portrait des services du CAB dans le cadre de leur 30<sup>e</sup> anniversaire. Le CAB offre une large gamme de services aux familles, aux jeunes, aux aînés ainsi qu'aux gens dans le besoin. Chaque année le CAB rejoint quelques 3 000 usagers grâce à 148 bénévoles réguliers (inscrits) et plusieurs autres ponctuels. L'assemblée générale annuelle de l'organisme se tiendra le 7 juin à la salle 4 du centre de jour de l'hôpital à compter de 17h00. De plus, le lendemain se tiendra le Party dans la ruelle, sous forme de méchoui entre 15h00 et 19h00. Le 5 juin, la Corporation de développement communautaire (CDC) présentera l'Impact social et économique des organismes communautaires de la MRC de Coaticook à 11h30 à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Coaticook. Les élus sont invités à assister à l'ensemble de ces activités.



CM2018-05-108

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU** que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'en vertu de l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Vanasse  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Johnny Pizar

**IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

**ADOPTION**

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

CM2018-05-109

**4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 18 AVRIL 2018**

**ATTENDU** l'article 201 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'approbation de tout procès-verbal ;

**ATTENDU** que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 18 avril 2018 du conseil de la MRC de Coaticook et n'en requièrent pas lecture ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Marion  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 18 avril 2018 comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

Rien à signaler.

**5.0 TRÉSORERIE**

**5.1 PAIEMENT DES COMPTES**

**5.1.1 COMPTES PAYÉS**

Le directeur des finances dépose la liste des comptes d'un montant total de 491 606,61 \$ payés au 16 mai 2018, conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2018-05-110

**5.1.2 COMPTES À PAYER**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 60 201,86 \$ comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gérard Duteau  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Robert Fontaine

**IL EST RÉSOLU** d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 60 201,86 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES**

Le directeur des finances dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2018, pour le mois d'avril, comme ici au long reproduit.

**5.3 SUIVIS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2018-05-111

**5.3.1 SUIVIS BUDGÉTAIRES AU 30 AVRIL 2018**

**ATTENDU** que le directeur général et secrétaire-trésorier doit déposer semestriellement lors d'une séance ordinaire du conseil un état comparatif de revenus et de dépenses, conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) ;

**ATTENDU** la présentation du directeur des finances à cet effet ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte un état comparatif des activités de fonctionnement à des fins budgétaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2018 préparé par le directeur des finances dans les différentes catégories de fonction et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Nathalie Dupuis  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion

**IL EST RÉSOLU** d'accepter l'état comparatif des activités de fonctionnement de la MRC de Coaticook à des fins budgétaires pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2018 dans les différentes catégories de fonctions telles que présentées par le directeur des finances de la MRC et ce, conformément à la loi.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guyline Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

**ADOPTION**

CM2018-05-112

**5.4 CHEMIN DES CANTONS - PROMOTION ET SIGNALISATION - AN 2**

**ATTENDU** qu'aux termes de l'entente quinquennale (2017-2021) de participation financière au Chemin des Cantons, il fut convenu de procéder à la signalisation et la promotion du Chemin des Cantons ;





**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que ces frais sont prévus au budget à cet effet ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte la facturation pour l'an 2 ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Françoise Bouchard  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Johnny Pizar

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant de 7 287 \$ dans la Partie I, au sein du département «*Aménagement*», dans la catégorie de fonctions «*Loisirs et culture – Activités culturelles, Dons, subventions et contributions*», poste budgétaire 02 70290 970 ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement des honoraires tels que présentés.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2018-05-113

**5.5 TRAVAUX DE COURS D'EAU – RÈGLEMENT NO 2-286 (2006) – FACTURATION À COMPTON**

**ATTENDU** que des travaux de stabilisation des berges ont été effectués sur la propriété immatriculée 9911 19 0797 à Compton ;

**ATTENDU** que ces portions de la rivière Coaticook font partie d'un cours d'eau réglementé en vertu du règlement 2-286 (2006) de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que les propriétaires et/ou ayants droit des lieux se sont engagés à payer la totalité des frais ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réjean Masson  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'accepter les dépenses reliées aux travaux d'aménagement des berges à Compton, au coût total toutes taxes incluses de 19 470,95 \$ pour la propriété immatriculée 9911 19 0797 ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net d'un montant total de 17 800,79 \$ à cet effet dans la Partie I, au sein du département «*Aménagement*», dans la catégorie de fonctions «*Hygiène du milieu – Cours d'eau, Surveillance – Travaux de cours d'eau*», poste budgétaire 02 46001 410 ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement desdites factures et le traitement approprié pour leur recouvrement auprès de la municipalité de Compton, ainsi que des frais de gestion applicables en vertu de la résolution CM2011-09-310 ;
- ▶ d'autoriser l'utilisation des revenus supplémentaires générés au sein de la Partie I, département «*Aménagement*», dans la catégorie de fonctions «*Municipalités-surveillance de cours d'eau*», poste budgétaire 01 23146 100, au remboursement desdites dépenses, et ce, jusqu'à concurrence desdits revenus supplémentaires.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**6.0 AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**6.1 TRAVAUX DE COURS D'EAU**

**6.1.1 PORTION DE LA RIVIÈRE COATICOOK TRAVERSANT LE LOT 3 311 470, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE COATICOOK, DANS LA VILLE DE COATICOOK**

CM2018-05-114

**6.1.1.1 RAPPORT PRÉLIMINAIRE**

**ATTENDU** que des travaux de réhabilitation d'une portion de la rivière Coaticook à Coaticook ont comme objectif de protéger les terres agricoles de l'érosion des berges et d'assurer un drainage adéquat des sols ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le rapport d'inspection de l'inspecteur régional au sujet des travaux à effectuer, comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Nathalie Dupuis  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Johnny Pizar

**IL EST RÉSOLU** de reconnaître qu'il est opportun de procéder à des travaux d'entretien de cours d'eau aux abords d'une portion de la de la rivière Coaticook à Coaticook traversant le lot 3 311 470 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook, tel que décrit.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2018-05-115

**6.1.1.2 RÉALISATION DE TRAVAUX ET CONVOCATION DES PERSONNES INTÉRESSÉES**

**ATTENDU** que la portion de la rivière Coaticook à Coaticook traversant le lot 3 311 470 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook est un cours d'eau municipal sous la responsabilité de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que le conseil juge approprié d'exécuter des travaux d'entretien et de réhabilitation, sur les berges dudit cours d'eau à Coaticook ;

**ATTENDU** les articles pertinents de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1) et plus particulièrement l'article 104 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gilbert Ferland  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Guylaine Blouin

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'exécuter des travaux d'entretien et de réhabilitation sur la portion de la rivière Coaticook à Coaticook traversant le lot 3 311 470 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook ;
- ▶ de convoquer à la séance du 20 juin 2018 à 19h30, les personnes intéressées par ces travaux ;
- ▶ de requérir l'affichage de l'avis public dans les délais requis par le *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) et la *Loi sur les cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19) ;
- ▶ qu'après les avoir entendues au cours de cette séance, le conseil pourra adopter un règlement pour ordonner l'exécution desdits travaux.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

ADOPTION

CM2018-05-116

**6.1.1.3 MANDAT AUX PROFESSIONNELS**

**ATTENDU** qu'une demande fut produite par une personne intéressée auprès de l'inspecteur régional de la MRC de Coaticook à l'effet d'entretenir et de réhabiliter une partie des berges d'une portion de la rivière Coaticook à Coaticook traversant le lot 3 311 470 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a compétence sur ledit cours d'eau ;

**ATTENDU** que suite au rapport de l'inspecteur régional, il est recommandé de pourvoir à la confection des plans et devis afin de procéder aux travaux d'entretien et de réhabilitation desdits cours d'eau ainsi que divers documents de nature technique nécessaires à leur réalisation ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook doit également procéder à l'engagement des professionnels compétents dans la confection des documents qui doivent accompagner la demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, s'il y a lieu ;

**ATTENDU** que le demandeur accepte de payer intégralement le coût des travaux d'aménagement des cours d'eau et en conséquence, il accepte de signer une renonciation à cet effet ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Marion  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Vanasse

**IL EST RÉSOLU** de confier à la direction générale, le mandat de pourvoir à l'engagement d'un professionnel, pour la confection des plans et devis et tout autre document requis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, s'il y a lieu dans le cadre de la demande de travaux dans ledit cours d'eau traversant le lot 3 311 470 du cadastre du Québec et le cas échéant, d'apporter tout correctif aux documents requis par la présente.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2018-05-117

**6.1.1.4 OBTENTION D'AUTORISATIONS REQUISES ET  
 AUTORISATION À SIGNATURE**

**ATTENDU** qu'une demande fut produite par une personne intéressée auprès de l'inspecteur régional de la MRC de Coaticook à l'effet d'entretenir et de réhabiliter une partie des berges d'une portion de la rivière Coaticook à Coaticook traversant le lot 3 311 470 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a compétence sur ledit cours d'eau ;

**ATTENDU** que suite au rapport de l'inspecteur régional, il est recommandé de faire procéder aux travaux dans ledit cours d'eau dans les meilleurs délais ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Henri Pariseau  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Françoise Bouchard

**IL EST RÉSOLU** de confier à la direction générale, le mandat de pourvoir à et de signer tous les documents nécessaires afin d'obtenir un certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour la réalisation de travaux d'entretien et de réhabilitation à Coaticook sur le lot 3 311 470 du cadastre du Québec, s'il y a lieu.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**6.1.2 PORTION DE LA RIVIÈRE NIGER TRAVERSANT LES LOTS 2 935 325 ET 2 936 055 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE COATICOOK, DANS LA VILLE DE COATICOOK**

CM2018-05-118

**6.1.2.1 RAPPORT PRÉLIMINAIRE**

**ATTENDU** que des travaux de réhabilitation d'une portion de la rivière Niger à Coaticook ont comme objectif de protéger les terres agricoles de l'érosion des berges et d'assurer un drainage adéquat des sols ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le rapport d'inspection de l'inspecteur régional au sujet des travaux à effectuer, comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Marie-Ève Breton  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Robert Fontaine

**IL EST RÉSOLU** de reconnaître qu'il est opportun de procéder à des travaux d'entretien de cours d'eau aux abords d'une portion de la de la rivière Niger à Coaticook traversant les lots 2 936 055 et 2 935 325 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook, tel que décrit.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2018-05-119

**6.1.2.2 RÉALISATION DE TRAVAUX ET CONVOCATION DES PERSONNES INTÉRESSÉES**

**ATTENDU** que la portion de la rivière Niger à Coaticook traversant les lots 2 936 055 et 2 935 325 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Coaticook est un cours d'eau municipal sous la responsabilité de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que le conseil juge approprié d'exécuter des travaux d'entretien et de réhabilitation, sur les berges dudit cours d'eau à Coaticook ;

**ATTENDU** les articles pertinents de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., c. C-47.1) et plus particulièrement l'article 104 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gérard Duteau  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réjean Masson

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'exécuter des travaux d'entretien et de réhabilitation sur la portion de la rivière Niger à Coaticook traversant les lots 2 936 055 et 2 935 325 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook ;
- ▶ de convoquer à la séance du 20 juin 2018 à 19h30, les personnes intéressées par ces travaux ;
- ▶ de requérir l'affichage de l'avis public dans les délais requis par le *Code municipal* (L.R.Q., c. C-27.1) et la *Loi sur les cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19) ;
- ▶ qu'après les avoir entendues au cours de cette séance, le conseil pourra adopter un règlement pour ordonner l'exécution desdits travaux.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

**ADOPTION**





CM2018-05-120

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**6.1.2.3 MANDAT AUX PROFESSIONNELS**

**ATTENDU** qu'une demande fut produite par une personne intéressée auprès de l'inspecteur régional de la MRC de Coaticook à l'effet d'entretenir et de réhabiliter une partie des berges d'une portion de la rivière Niger à Coaticook traversant les lots 2 936 055 et 2 935 325 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a compétence sur ledit cours d'eau ;

**ATTENDU** que suite au rapport de l'inspecteur régional, il est recommandé de pourvoir à la confection des plans et devis afin de procéder aux travaux d'entretien et de réhabilitation desdits cours d'eau ainsi que divers documents de nature technique nécessaires à leur réalisation ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook doit également procéder à l'engagement des professionnels compétents dans la confection des documents qui doivent accompagner la demande de certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, s'il y a lieu ;

**ATTENDU** que la demanderesse accepte de payer intégralement le coût des travaux d'aménagement des cours d'eau et en conséquence, elle accepte de signer une renonciation à cet effet ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Vanasse

**IL EST RÉSOLU** de confier à la direction générale, le mandat de pourvoir à l'engagement d'un professionnel, pour la confection des plans et devis et tout autre document requis par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, s'il y a lieu dans le cadre de la demande de travaux dans ledit cours d'eau traversant les lots 2 936 055 et 2 935 325 du cadastre du Québec et le cas échéant, d'apporter tout correctif aux documents requis par la présente.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2018-05-121

**6.1.2.4 OBTENTION D'AUTORISATIONS REQUISES ET  
 AUTORISATION À SIGNATURE**

**ATTENDU** qu'une demande fut produite par une personne intéressée auprès de l'inspecteur régional de la MRC de Coaticook à l'effet d'entretenir et de réhabiliter une partie des berges d'une portion de la rivière Niger à Coaticook traversant les lots 2 936 055 et 2 935 325 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a compétence sur ledit cours d'eau ;

**ATTENDU** que suite au rapport de l'inspecteur régional, il est recommandé de faire procéder aux travaux dans ledit cours d'eau dans les meilleurs délais ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Françoise Bouchard  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Marie-Ève Breton

**IL EST RÉSOLU** de confier à la direction générale, le mandat de pourvoir à et de signer tous les documents nécessaires afin d'obtenir un certificat d'autorisation auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, pour la réalisation de travaux d'entretien et de réhabilitation à Coaticook sur les lots 2 936 055 et 2 935 325 du cadastre du Québec, s'il y a lieu.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

ADOPTION

**7.0 DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL**

**7.1 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

CM2018-05-122

**7.1.1 PROJETS TERRITORIAUX - RECOMMANDATIONS**

**ATTENDU** que quatre (4) projets territoriaux ont fait l'objet d'une présentation pour une aide financière du Fonds de développement du territoire de la MRC de Coaticook (FDMC) ;

**ATTENDU** que chacun des projets fut analysé par le comité d'analyse ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC prend en compte les rapports d'analyse ainsi que les recommandations du comité d'analyse et en fait siens comme si au long reproduits ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Françoise Bouchard  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'entériner les quatre (4) projets présentés et leur accorder l'aide financière d'un montant total de 47 957 \$ comme ci-après décrite :

Un jardin pour le Château Norton (Musée Beaulne)	10 457 \$
Fête de la Magie Coaticook (Rues Principales Coaticook)	15 000 \$
Projet touristique 2018-2019 (Parc Harold F. Baldwin)	11 175 \$
La Voie des pèlerins de la Vallée (Voie des pèlerins de la Vallée)	11 325 \$
<b>Total projets territoriaux</b>	<b>47 957 \$</b>

- ▶ de requérir de la direction générale la préparation d'un protocole à convenir entre la MRC et chacun des promoteurs des projets retenus pour une aide financière dans le cadre du Fonds de développement du territoire de la MRC de Coaticook ;
- ▶ d'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier à signer lesdits protocoles au nom de la MRC ;
- ▶ d'autoriser la comptabilité à verser les montants d'aide financière en respect des engagements et selon les modalités établies dans les protocoles.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2018-05-123

**7.1.2 PROJETS LOCAUX - RECOMMANDATIONS**

**ATTENDU** que six (6) projets locaux ont fait l'objet d'une présentation pour une aide financière du Fonds de développement du territoire de la MRC de Coaticook (FDMC) ;

**ATTENDU** que chacun des projets fut analysé par le comité d'analyse ;

**ATTENDU** que le conseil de la MRC prend en compte les rapports d'analyse ainsi que les recommandations du comité d'analyse et en fait siens comme si au long reproduits ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gilbert Ferland  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Marie-Ève Breton

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'entériner les projets présentés et accorder l'aide financière d'un montant total de 63 175 \$ comme ci-après décrite :

Un jardin pour le Château Norton (Musée Beaulne) Enveloppe locale de Coaticook	10 457 \$
Projet touristique 2018-2019 (Parc Harold F. Baldwin) Enveloppe locale de Coaticook	13 675 \$
Parc-école Foresta Lumina (École Mgr Durand) Enveloppe locale de Coaticook	14 000 \$
<b>Sous-total - Enveloppe locale de Coaticook</b>	<b>38 132 \$</b>



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Améliorer l'accès à la piste et l'information pour les visiteurs (Sentiers Massawippi)	8 286 \$
Enveloppe locale de Stanstead-Est	
Sous-total - Enveloppe locale de Stanstead-Est	8 286 \$
Installation de bornes de réparation de vélos libre-service (Ville de Waterville)	6 757 \$
Enveloppe locale de Ville de Waterville	
Location de kayak pour le circuit de l'Aquaticook (Collège François-Delaplace)	10 000 \$
Enveloppe locale de Ville de Waterville	
Sous-total - Enveloppe locale de Waterville	16 757 \$
<b>Total projets locaux      63 175 \$</b>	

- ▶ de requérir de la direction générale la préparation d'un protocole à convenir entre la MRC et chacun des promoteurs des projets retenus pour une aide financière dans le cadre du Fonds de développement du territoire de la MRC de Coaticook ;
- ▶ d'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier à signer lesdits protocoles au nom de la MRC;
- ▶ d'autoriser la comptabilité à verser les montants d'aide financière en respect des engagements et selon les modalités établies dans les protocoles.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**7.1.3 AVENIR DU FDMC – AVRIL 2019**

Information est donnée par le secrétaire-trésorier à l'effet que le solde toujours disponible de l'enveloppe territoriale du Fonds de développement du territoire de la MRC de Coaticook (2016-2019) est de 140 913 \$ et que celui de l'ensemble des enveloppes locales est de 338 999 \$. La cumulation des montants est possible jusqu'à l'appel de projets d'avril 2019. Toutefois, pour le dernier appel de projets (automne 2019), afin de s'assurer d'utiliser la totalité des sommes disponibles, l'ensemble des sommes non utilisées seront consolidées dans une enveloppe globale qui pourra financer des projets de tout type (local, intermunicipal, territorial ou régional).

**7.2 FÊTE DE LA MAGIE COATICOOK – PLAN DE COMMANDITE**

Information est donnée par le secrétaire-trésorier sur le plan de commandite dont la MRC bénéficiera suite à l'octroi d'une aide financière du Fonds de développement du territoire de la MRC de Coaticook (2016-2019) au soutien des événements organisés dans le cadre de la Fête de la Magie Coaticook «*Enchanté de vous émerveiller*».

**8.0 AVIS DE MOTION**

**8.1 RÈGLEMENT RELATIF À UNE PORTION DE LA RIVIÈRE COATICOOK TRAVERSANT LE LOT 3 311 470, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE COATICOOK, DANS LA VILLE DE COATICOOK, SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

**AVIS DE MOTION** est donné conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) par le conseiller régional Robert Fontaine qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet de régler une portion de la Rivière Coaticook traversant le lot 3 311 470 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook dans la ville de Coaticook afin d'y effectuer des travaux de stabilisation de berges sera adopté après audition des contribuables intéressés.

**8.2 RÈGLEMENT RELATIF À UNE PORTION DE LA RIVIÈRE NIGER TRAVERSANT LES LOTS 2 935 325 ET 2 936 055 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE COATICOOK, DANS LA VILLE DE COATICOOK, SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

**AVIS DE MOTION** est donné conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) par le conseiller régional Johnny Pizar qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement ayant pour objet de régler une portion de la Rivière Niger traversant les lots 2935 325 et 2 936 055 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook dans la ville de Coaticook afin d'y effectuer des travaux de stabilisation de berges sera adopté après audition des contribuables intéressés.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**8.3 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT (RCI) N° 7-004 (2016) – RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE VISANT L'ADOPTION DE DISPOSITIONS SUR LA PROTECTION DES PLAINES INONDABLES ET DES MILIEUX HUMIDES**

**AVIS DE MOTION** est donné conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) par le conseiller régional Henri Pariseau qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement de contrôle intérimaire sera adopté en vertu des articles 62 à 68 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) ayant pour objet de mettre à jour la cartographie des contraintes naturelles du bassin versant de la rivière Coaticook en intégrant les zones inondables, les zones de mobilité, les cônes alluviaux identifiés de même que les milieux humides en modifiant le règlement de contrôle intérimaire (RCI) n° 7-004. Le présent avis de motion comporte un effet de gel, conformément aux articles 114, 117 et 145.30 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ainsi, aucun permis de construction, permis de lotissement, certificat d'autorisation ou certificat d'occupation ne peut être délivré en vertu d'un règlement municipal ou des règlements d'urbanisme d'une municipalité à moins de respecter les exigences contenues au projet de règlement remis à chacun des membres du conseil de la MRC.

**8.4 RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 6.25 ÉDICTANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE DÉVELOPPEMENT (SADD)**

**AVIS DE MOTION** est donné conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) par le conseiller régional Réjean Masson qu'à une prochaine session de ce conseil, un règlement sera adopté conformément à l'article 47 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1) et celui-ci aura pour objet de modifier le nouveau schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de Coaticook, lequel est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018, afin notamment de mettre à jour la cartographie des contraintes naturelles du bassin versant de la rivière Coaticook en intégrant les zones inondables, les zones de mobilité, les cônes alluviaux identifiés de même que les milieux humides et de corriger quelques coquilles.

**9.0 RÈGLEMENTS**

CM2018-05-124

**9.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT SUR LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

**ATTENDU** que le conseil prend en compte le règlement numéro 4-019 (2018) «*Règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook*» et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** qu'un projet du présent règlement fut déposé et remis aux membres du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook lors de la convocation de la réunion du conseil du 18 avril 2018 ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que le projet de règlement fut également présenté aux membres du conseil de la MRC lors de ladite session ;

**ATTENDU** que la secrétaire rappelle l'objet du règlement soit l'établissement des modalités de publication et d'affichage des avis publics municipaux de la MRC ;

**ATTENDU** que ledit règlement est adopté en vertu des articles 431 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) et ne pourra être abrogé, mais il pourra être modifié ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Françoise Bouchard  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'approuver et adopter le règlement numéro 4-019 (2018) «*Règlement sur les modalités de publication des avis publics de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook*» tel que présenté ;
- ▶ d'enregistrer et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la MRC, sous le n° 4-019 (2018), et en conséquence, signé par le préfet et le secrétaire-trésorier, et déposé sous la garde de la greffière.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

**ADOPTION**





**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**9.2 PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À UNE PORTION DE LA RIVIÈRE COATICOOK TRAVERSANT LE LOT 3 311 470, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE COATICOOK, DANS LA VILLE DE COATICOOK, SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

**PRÉSENTATION** est faite par Madame Nancy Bilodeau, la greffière, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe de la MRC et ce, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), d'un projet de règlement qui sera adopté à une prochaine session de ce conseil après l'audition des contribuables intéressés et ayant pour objet de régler une portion de la Rivière Coaticook traversant le lot 3 311 470 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook dans la ville de Coaticook pour y effectuer des travaux de stabilisation de berges.

**LE RÈGLEMENT EST DÉPOSÉ** par le conseiller régional Réjean Masson et une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*. Des copies sont également disponibles pour consultation auprès de la greffière et responsable de l'accès aux documents et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement.

**9.3 PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À UNE PORTION DE LA RIVIÈRE NIGER TRAVERSANT LES LOTS 2 935 325 ET 2 936 055 DU CADASTRE DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE COATICOOK, DANS LA VILLE DE COATICOOK, SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC) DE COATICOOK**

**PRÉSENTATION** est faite par Madame Nancy Bilodeau, la greffière, secrétaire-trésorière adjointe et directrice générale adjointe de la MRC et ce, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), d'un projet de règlement qui sera adopté à une prochaine session de ce conseil après l'audition des contribuables intéressés et ayant pour objet de régler une portion de la Rivière Niger traversant les lots 2 935 325 et 2 936 055 du cadastre du Québec, Circonscription foncière de Coaticook dans la ville de Coaticook pour y effectuer des travaux de stabilisation de berges.

**LE RÈGLEMENT EST DÉPOSÉ** par le conseiller régional Gérard Duteau et une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*. Des copies sont également disponibles pour consultation auprès de la greffière et responsable de l'accès aux documents et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**9.4 PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE REMPLACEMENT (RCI) N° 7-004 (2016) – RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉRIMAIRE VISANT L'ADOPTION DE DISPOSITIONS SUR LA PROTECTION DES PLAINES INONDABLES ET DES MILIEUX HUMIDES**

**PRÉSENTATION** est faite par Dominick Faucher, le secrétaire-trésorier et directeur général de la MRC et ce, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), d'un projet de règlement qui sera adopté à une prochaine session de ce conseil ayant pour objet de mettre à jour la cartographie des contraintes naturelles du bassin versant de la Rivière Coaticook en intégrant les zones inondables, les zones de mobilité, les cônes alluviaux identifiés de même que les milieux humides en modifiant le règlement de contrôle intérimaire (RCI) n° 7-004.

**LE RÈGLEMENT EST DÉPOSÉ** par le conseiller régional Bernard Marion et une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*. Des copies sont également disponibles pour consultation auprès de la greffière et responsable de l'accès aux documents et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement.

**9.5 PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 6-25 ÉDICTANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE DÉVELOPPEMENT (SADD) DE LA MRC DE COATICOOK**

**PRÉSENTATION** est faite par Monsieur Dominick Faucher, le secrétaire-trésorier et directeur général de la MRC et ce, conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), d'un projet de règlement qui sera adopté à une prochaine session de ce conseil, après une consultation publique et celui-ci aura pour objet de modifier le nouveau schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) de la MRC de Coaticook, lequel est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mai 2018, afin notamment de mettre à jour la cartographie des contraintes naturelles du bassin versant de la rivière Coaticook en intégrant les zones inondables, les zones de mobilité, les cônes alluviaux identifiés de même que les milieux humides et de corriger quelques coquilles qui y ont été recensées.

**LE RÈGLEMENT EST DÉPOSÉ** par le conseiller régional Johnny Pizar et une copie du projet de ce règlement est remise aux membres du conseil conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*. Des copies sont également disponibles pour consultation auprès de la greffière et responsable de l'accès aux documents et le seront jusqu'à l'adoption dudit règlement.

**10.0 AUTRES AFFAIRES**

**10.1 JOURNÉE ANNUELLE DE RÉFLEXION DES ÉLUS (LAC-À-L'ÉPAULE) – DATE ET SUJETS**

La 77<sup>e</sup> édition du Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) se tiendra cette année les 20, 21 et 22 septembre 2018 au Palais des Congrès à Montréal. Les sujets qui y sont discutés alimentent



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

également parfois ceux de la journée de réflexion. Il est donc convenu de tenir la journée annuelle de réflexion des élus de la MRC le mercredi 26 septembre à compter de 8h30 à la salle Wallace. Les élus sont donc invités à réserver la date à leur agenda et faire part de leurs préoccupations ou suggestions de sujets à la direction générale.

CM2018-05-125

**10.2 CONSEIL DE SEPTEMBRE – MODIFICATION DE LA DATE**

**ATTENDU** que suite à la sanction de la *Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale* (L.Q., 2008, c. 18), le 12 juin 2008, le conseil doit établir par résolution un calendrier des séances ordinaires pour l'année suivante ;

**ATTENDU** qu'un avis public du calendrier doit être donné par la suite ;

**ATTENDU** que le calendrier peut être modifié par le conseil, par un nouvel avis public et une résolution à cet effet ;

**ATTENDU** que le conseil a adopté aux termes de la résolution CM2017-10-219 le calendrier des sessions du conseil de la MRC pour l'année 2018 ;

**ATTENDU** que celui-ci fut publié dans l'édition du Crieur public de décembre 2017 ;

**ATTENDU** que la rencontre de septembre 2018 est prévue le 19 septembre ;

**ATTENDU** que le Congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) se tiendra cette année les 20, 21 et 22 septembre 2018 au Palais des Congrès à Montréal ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu de déplacer la rencontre de septembre afin de permettre aux élus d'assister audit Congrès ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réjean Masson

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de modifier le calendrier des sessions ordinaires du conseil de la MRC de Coaticook, pour le mois de septembre 2018, comme suit :

Date prévue au calendrier déjà publiée	Nouvelle date de rencontre du conseil
Mercredi 19 septembre à 19h30	Jeudi 13 septembre à 19h30

- ▶ de procéder à la publication de la modification dudit calendrier par avis public conformément à la loi.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**10.3 COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS – ÉCHANGES ET CONSULTATION**

La Commission scolaire des Hauts-Cantons souhaitent que la MRC suggère des moments privilégiés afin de pouvoir échanger sur les besoins et enjeux du milieu en vue d'une collaboration entre les 2 organismes. Le comité administratif sera chargé de proposer une formule gagnante pour tous.

**10.4 VISION ATTRACTIVITÉ CANTONS-DE-L'EST – DÉMARCHE COLLABORATIVE 2018-2020**

Le 19 juin 2018 à compter de 8h30 au Delta de Sherbrooke, se tiendra le colloque régional «*L'attractivité régionale : constats et inspirations*» organisé par Tourisme Cantons-de-l'Est dans le cadre de la démarche collaborative initiée avec le soutien du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR). Les élus sont invités à s'inscrire au [www.visionattractivite.com](http://www.visionattractivite.com).

**11.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

**11.1 PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ ADMINISTRATIF (CA) DU 9 MAI 2018**

La greffière dépose le procès-verbal de la session ordinaire du Comité administratif (CA) du 9 mai 2018.

**11.2 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU 11 AVRIL 2018**

La greffière dépose le compte rendu du Comité de gestion des matières résiduelles du 11 avril 2018.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**11.3 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE GESTION DE L'EAU DU 10 MAI 2018**

La greffière dépose le compte rendu du Comité de gestion de l'eau du 10 mai 2018.

**12.0 RECOMMANDATIONS**

**12.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 9 MAI 2018**

CM2018-05-126

**12.1.1 MRC DE KAMOURASKA – PÉRIODE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES - REPORT**

**ATTENDU** que la MRC de Kamouraska sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du Directeur général des élections (DGE) afin que la date des élections municipales soit modifiée pour que celles-ci se tiennent au printemps soit le premier dimanche de mai ;

**ATTENDU** que la date des élections municipales, actuellement fixée au premier dimanche de novembre, coïncide avec la période de préparation des budgets annuels dans les municipalités du Québec et précède de peu l'adoption des budgets des MRC ;

**ATTENDU** que dans ce contexte, les nouveaux élus ont peu de temps pour s'approprier leurs dossiers et leurs nouvelles fonctions avant l'adoption des budgets et sont donc contraints d'adopter des budgets découlant essentiellement des orientations du précédent conseil ;

**ATTENDU** que la tenue des élections municipales accapare le personnel administratif au moment où il est occupé à préparer les budgets ;

**ATTENDU** qu'un changement de la période des élections municipales faciliterait l'exercice démocratique et permettrait que le premier budget adopté par le nouveau conseil soit en phase avec ses orientations et priorités d'actions ;

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 9 mai 2018 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gilbert Ferland  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion

**IL EST RÉSOLU** de ne pas appuyer la MRC de Kamouraska dans ses démarches auprès du Directeur général des élections (DGE) afin que la date des élections municipales soit modifiée pour que celles-ci se tiennent au printemps soit le premier dimanche de mai.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2018-05-127

**12.1.2 MRC DU GRANIT – PÉRENNISATION DE  
L'OBSERVATOIRE DU MONT MÉGANTIC**

**ATTENDU** que la MRC du Granit sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches afin de pérenniser le budget de fonctionnement et les activités de l'observatoire du Mont-Mégantic ;

**ATTENDU** que l'Observatoire du Mont-Mégantic (OMM) est un centre de recherche scientifique de renommée internationale qui a toujours une fonction essentielle pour la recherche et la formation ;

**ATTENDU** que l'OMM est le cœur d'une thématique de positionnement touristique complété par l'ASTROLab et les activités de vulgarisation ;

**ATTENDU** que cette expérience muséale et cette programmation d'interprétation sont de très grande qualité et attirent des clientèles de tout âge, de façon complémentaire au volet plein air du Parc National du Mont-Mégantic (PNMM) ;

**ATTENDU** que plus de 125 000 visiteurs viennent au PNMM annuellement et que cet achalandage est en progression constante ;

**ATTENDU** que des investissements majeurs sont en cours pour encore améliorer l'attractivité du parc et son volet astronomie ;

**ATTENDU** que les municipalités et les MRC faisant partie de la Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) contribuent en ressources financières et humaines au développement touristique et à la préservation de la noirceur du ciel afin de favoriser la performance de l'OMM et ses retombées ;

**ATTENDU** que la fermeture de l'OMM entraînerait des dommages collatéraux aux différents attraits et activités s'arrimant avec la thématique du ciel étoilé ;

**ATTENDU** que la survie de plusieurs commerces et services à proximité du Mont-Mégantic pourrait aussi être remise en question ;

**ATTENDU** que l'incertitude de la poursuite des activités de l'OMM a un effet néfaste sur l'élaboration de nouveaux projets ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que l'OMM est l'une des infrastructures scientifiques les plus importantes au Canada pour l'éducation et la diffusion de la culture scientifique auprès du grand public ;

**ATTENDU** que le télescope de l'OMM est le seul en milieu universitaire et que cette plateforme est unique pour la formation des astrophysiciens ;

**ATTENDU** que l'OMM est le principal groupe universitaire canadien qui pourvoie nos télescopes outre-mer en instruments de haute technologie ;

**ATTENDU** que la fermeture de l'OMM représenterait la perte d'une expertise unique au Canada pour le développement du Télescope de Trente Mètres et représenterait donc une perte catastrophique de leadership scientifique ;

**ATTENDU** que le fait de vivre dans une RICE constitue un facteur de rétention et d'attraction de population distinctif qui contribue à l'occupation dynamique du territoire et à lutter contre les effets de la rareté de main d'œuvre qui affecte nos entreprises ;

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 9 mai 2018 ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Nathalie Dupuis  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'appuyer la MRC du Granit dans ses démarches afin de pérenniser le budget de fonctionnement et les activités de l'observatoire du Mont-Mégantic ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada, à la députation régionale, la Table des MRC de l'Estrie (TME) et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour appui, ainsi qu'à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-05-128

**12.1.3 MRC D'ANTOINE-LABELLE - DÉMARCHE  
D'IDENTIFICATION DES TERRITOIRES  
INCOMPATIBLES À L'ACTIVITÉ MINIÈRE**

**ATTENDU** que la MRC d'Antoine-Labelle sollicite l'appui de la MRC de Coaticook dans ses démarches auprès du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles afin qu'il permette aux MRC qui identifieront des territoires incompatibles à l'activité minière (TIAM) dans leur schéma d'aménagement de pouvoir distinguer le type de droits et les fins pour lesquels des activités d'extractions pourraient être exceptionnellement permises et d'élargir les critères entourant la protection des secteurs à caractère urbain et résidentiel, en ne limitant pas ceux-ci seulement aux secteurs existants de cinq lots construits et contigus, mais de permettre la protection de secteurs en voie de développement et de certains plans d'eau destinés à la villégiature en tenant compte de leur superficie et de leur taux d'occupation ;

**ATTENDU** que le Gouvernement du Québec a publié, en 2016, une nouvelle orientation gouvernementale relative aux activités minières intitulée «Pour assurer une cohabitation harmonieuse de l'activité minière avec les autres utilisations du territoire» ;

**ATTENDU** que cette nouvelle orientation permet dorénavant aux MRC de délimiter des territoires incompatibles aux activités minières (TIAM) ;

**ATTENDU** que la MRC d'Antoine-Labelle a, au cours des derniers mois, entamé ce travail et constaté, conjointement avec les acteurs du milieu, des irritants majeurs à l'encadrement proposé ;

**ATTENDU** que les activités minières au sens de la Loi, incluent tout autant les activités d'extraction souterraine de minéraux que les activités d'extraction de substances minérales de surfaces (SMS) et que la délimitation de TIAM vient donc empêcher l'émission de tout type de droits ;

**ATTENDU** que ces deux types d'activités n'ont, de toute évidence, pas les mêmes impacts potentiels sur les autres activités et utilisations du territoire ;

**ATTENDU** que les SMS peuvent être nécessaires à des fins d'aménagement et d'entretien de chemins municipaux ou encore à des fins de constructions et d'aménagement de chemins forestiers prévus dans le cadre de la planification forestière du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) ;

**ATTENDU** que les restrictions relatives à l'extraction de SMS causées par l'inclusion de certains secteurs à l'intérieur d'un TIAM peuvent avoir des impacts financiers significatifs pour le milieu municipal ainsi que pour l'industrie forestière, vecteur économique d'importance pour la région ;





**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** qu'en vertu de cette nouvelle orientation, les MRC peuvent dorénavant inclure à leur schéma d'aménagement certains TIAM visant la protection de secteurs à caractère urbain et résidentiel ;

**ATTENDU** que la délimitation des TIAM à cet effet doit respecter les critères contenus au document d'orientation et que les critères actuellement en place s'avèrent limitatifs et ne permettent pas aux MRC d'assurer une protection complète et efficace de certains secteurs, mettant en péril la valeur environnementale, sociale et économique de ces derniers ;

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 9 mai 2018 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gilbert Ferland

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'appuyer la MRC de MRC d'Antoine-Labelle dans ses démarches auprès du ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles afin qu'il permette aux MRC qui identifieront des territoires incompatibles à l'activité minière (TIAM) dans leur schéma d'aménagement de pouvoir distinguer le type de droits et les fins pour lesquels des activités d'extractions pourraient être exceptionnellement permises et d'élargir les critères entourant la protection des secteurs à caractère urbain et résidentiel, en ne limitant pas ceux-ci seulement aux secteurs existants de cinq lots construits et contigus, mais de permettre la protection de secteurs en voie de développement et de certains plans d'eau destinés à la villégiature en tenant compte de leur superficie et de leur taux d'occupation ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, à la députation régionale, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à l'Association des aménagistes régionaux (AARQ) pour appui, ainsi qu'à la requérante.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guyline Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
TOTAL	45/45	100 %	0	0

ADOPTION

CM2018-05-129

**12.1.4 RECONNAISSANCE DU RÔLE DES MUNICIPALITÉS ET RÉTABLISSEMENT DES MONTANTS DE TRANSFERTS**

**ATTENDU** qu'à la fin de l'année 2014, le gouvernement du Québec souhaitait atteindre l'équilibre budgétaire et proposa un pacte fiscal aux municipalités, représentant tout près de 300 millions de dollars en coupures directes annuelles ;

**ATTENDU** que le gouvernement du Québec dégage aujourd'hui des surplus budgétaires ;

**ATTENDU** que les élus municipaux disposent d'une légitimité directe, issue de leurs commettants et que le gouvernement du Québec affirme reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité ;

**ATTENDU** qu'à ce titre, il a mainte fois affirmé vouloir augmenter leur autonomie et leurs pouvoirs ;

**ATTENDU** la période électorale qui approche à grands pas ;

**ATTENDU** qu'il est opportun de bonifier l'enveloppe du Fonds de développement des territoires afin de permettre aux municipalités de jouer leur rôle et augmenter leur autonomie ;

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 9 mai 2018 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Réjean Masson  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de demander au Gouvernement du Québec de réinvestir dans les paiements de transfert qu'il a lui-même coupé depuis 2014, en bonifiant l'enveloppe du Fonds de développement des territoires afin de reconnaître le rôle de gouvernement de proximité des municipalités et leur laisser jouer le rôle qui leur revient ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la députation régionale, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour appui.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guyline Blouin	19	48,31		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**12.2 COMITÉ DE GESTION DE L'EAU DU 10 MAI 2018**

CM2018-05-130

**12.2.1 FONDS DE COURS D'EAU**

**ATTENDU** les diverses demandes d'aide financière présentées par des propriétaires (volet individuel) et organismes/organisations (volet collectif) au Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook pour des travaux de stabilisation de berges et de revégétalisation afin de réduire l'érosion importante de la berge et les pertes de sol ou d'échantillonnage ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de gestion de l'eau telle qu'apparaissant au compte rendu du 10 mai 2018 ;

**ATTENDU** qu'un montant de 26 410 \$ est disponible à titre d'aide financière du Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gérard Duteau  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Réjean Masson

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'accorder une aide financière du Fonds de cours d'eau pour la réalisation des travaux tels que décrits dans les demandes présentées en y ajoutant les mesures additionnelles ou les correctifs demandés par le comité de gestion de l'eau telles que la plantation d'arbres ou d'arbustes dans la bande riveraine suite aux travaux de stabilisation et la supervision des travaux par l'inspecteur régional, jusqu'à concurrence des crédits disponibles, soient :

Projet / matricule	Municipalités	Recommandations	
		Coûts	Aide financière
Échantillonnage	COA – COM – WAT – STM et STH	14 190 \$	50 % ou 7 095 \$
Concours Gagne ta bande riveraine 9619 84 8989	STH (Lacs Lippé et Wallace) WAT	14 239 \$ 3 000 \$	50 % des coûts admissibles ou 6 218 \$ 50 % ou 1 500 \$



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

0489 07 2881	DIX	6 000 \$	0 \$ pour l'instant
0299 99 0471	COA	3 000 \$	50 % ou 1 500 \$
1487 77 0596	STH	7 000 \$	0 \$
9491 72 3592	COA	6 000 \$	0 \$
9388 08 2050	COA	7 500 \$	50 % ou 3 750 \$
0202 31 8889 et 0299 42 8955	COA	50 000 \$	0 \$
<b>Total</b>		<b>110 929 \$</b>	<b>20 063 \$</b>

- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement de l'aide financière selon les critères établis tels que présentés, sur réception des pièces justificatives, pour chacun des dossiers précités ;
- ▶ de réserver le montant résiduel de +/- 6 347 \$ pour le financement de travaux d'urgence pouvant être requis au cours de l'été ou pour le prochain appel à projet.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**12.2.2 MODIFICATIONS DU RCI ET DU SADD**

Les membres du comité de gestion de l'eau ont été consultés eu égard des modifications à apporter au Règlement de contrôle intérimaire (RCI) et au Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD) notamment les dispositions sur les zones inondables et les cônes alluviaux. Ceux-ci recommandent au Conseil de la MRC d'adopter lesdites modifications.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2018-05-131

**12.2.3 PROJET D'AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU DU MINISTÈRE DE LA FAUNE, LA FLORE ET DES PARCS DANS LE CADRE DE L'AGRANDISSEMENT DE LA STATION PISCICOLE À BALDWIN**

**ATTENDU** que dans le cadre du projet de modernisation de la station piscicole gouvernementale de Baldwin-Coaticook, le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs désire soumettre à la MRC un projet de relocalisation d'un cours d'eau sur le lot 2 935 311 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook à Coaticook ;

**ATTENDU** que selon le ministère, la relocalisation de ce cours d'eau est essentielle et préalable à la réalisation du projet d'agrandissement de la station piscicole ;

**ATTENDU** qu'il s'agit d'un cours d'eau intermittent, sans nom ou numéro officiel, tributaire de la rivière Niger ;

**ATTENDU** que la planification des travaux de relocalisation, comporte un volet de mise en valeur d'un habitat aquatique favorisant la biodiversité locale, qui est en cours d'élaboration avec les professionnels des directions régionales du MFFP et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ;

**ATTENDU** que la réalisation des travaux d'excavation et de stabilisation des berges sont prévues entre le 2 juillet et le 15 septembre 2018 et devront être complétés d'ici le 15 septembre 2018 afin de préserver l'intégrité de la faune aquatique, tout en permettant la rencontre des échéances requises au projet d'agrandissement de la station piscicole ;

**ATTENDU** que la MRC de Coaticook a compétence sur ledit cours d'eau ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de gestion de l'eau telle qu'apparaissant au compte rendu du 10 mai 2018 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Vanasse  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Robert Fontaine

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'appuyer le projet de modernisation de la station piscicole gouvernementale de Baldwin-Coaticook du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et de relocalisation de cours d'eau ;
- ▶ de recommander au ministère de faire la démonstration que le projet ne peut se réaliser sans une relocalisation d'un cours d'eau sur le lot 2 935 311 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Coaticook à Coaticook ;
- ▶ de recommander également au ministère de procéder à l'étude des aspects morphologiques du cours d'eau dans le design de conception du cours d'eau à aménager, notamment en déterminant l'indice de qualité morphologique du cours d'eau afin de recréer les fonctions morphologiques du cours d'eau qui sera aménagé ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- ▶ de demander au ministère de procéder à la revégétalisation des nouvelles rives du cours d'eau ainsi aménagé.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Guylaine Blouin	19	48,31		
Bernard Vanasse	7	17,23		
Françoise Bouchard	2	3,67		
Marie-Ève Breton	1	1,47		
Réjean Masson	1	2,48		
Gérard Duteau	2	3,62		
Robert Fontaine	1	2,58		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,66		
Gilbert Ferland	2	3,24		
Nathalie Dupuis	5	11,10		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**12.2.4 RÉFLEXION SUR L'AVENIR DU FONDS DE COURS D'EAU**

Les projets des dernières années réalisés sur le territoire de la MRC, notamment celui sur l'espace de liberté de la rivière Coaticook remettent en question l'engrènement des rives dans certaines situations. Le fonds de cours d'eau n'a cessé de diminuer avec les années et les demandes augmentent et se diversifient. Le comité de gestion de l'eau souhaite réfléchir à l'avenir du fonds de cours d'eau au cours de l'automne. Le conseil de la MRC les encourage à cet effet.

**13.0 CORRESPONDANCE**

**13.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»**

La greffière dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**13.2 INVITATION – MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS – PROGRAMMATION DES CHANTIERS ROUTIERS 2018-2020**

La greffière dépose l'invitation de la direction générale de l'Estrie du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la présentation de la programmation des chantiers routiers 2018-2020 pour le territoire de la MRC. Cette présentation se déroulera à la salle Wallace le vendredi 25 mai à compter de 10h00. Les élus et directions générales sont priés de s'inscrire auprès de Madame Valérie Gagnon au (810) 820-3280 poste 44224 ou par courriel au [valerie.gagnon@transports.gouv.qc.ca](mailto:valerie.gagnon@transports.gouv.qc.ca).

**14.0 RAPPORTS**

**14.1 PRÉFET**

Le préfet fait un bref retour sur les principales activités, dont sa participation à quelques rencontres de comités, conférences de presse, soupers et lancements, etc. dont la formation à l'intention des membres de Comité de sécurité publique (CSP), la conférence de presse de la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Coaticook qui a signé un important partenariat avec la Caisse Desjardins des Verts-Sommets de l'Estrie et le Centre Desjardins-Estrie pour leur permettre de s'adjoindre une nouvelle ressource, sa participation au 3<sup>e</sup> rendez-vous du développement local et régional de la FQM, un conseil d'administration de l'Agence de la Forêt privée, un conseil d'administration de T@CTIC et une rencontre du Comité de gestion de l'eau (CGE) de la MRC, etc.

**14.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER**

Nathalie Dupuis, à titre d'administratrice de la Ressourcerie, indique que lors de l'AGA de l'organisme, il fut convenu d'appliquer le surplus dégagé aux termes du dernier exercice financier à la réduction du déficit accumulé. Elle informe les élus que le CAB a recueilli pour 6 000 \$ en fonds de dépannage et meubles afin de venir en aide aux sinistrés de l'OMH de Compton, une campagne «Go Fund Me» a également été mis sur pied suite à l'incendie. À titre d'élue responsable des dossiers culturels, elle informe les élus que la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook tiendra son AGA le 7 juin à 19h00 et invite les élus à y participer de même qu'à la conférence du Dr Mélissa Généreux sur l'importance de l'art et de la culture sur la santé. Elle invite également les élus à participer à la 5<sup>e</sup> édition de la Course Unis pour la cause, qui se tiendra le 10 juin à Waterville.

Gilbert Ferland, responsable des dossiers de transport indique que la prochaine rencontre se tiendra le 23 mai prochain.

Bernard Marion, responsable des dossiers de sécurité incendie et services policiers indique qu'il a également participé à la formation à l'intention des membres de Comité de sécurité publique (CSP) à Cookshire-Eaton, de même qu'à une rencontre du comité technique au niveau de la sécurité incendie.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Henri Pariseau, responsable des dossiers «Forêt» n'a rien à partager ce mois-ci.

Gérard Duteau, délégué au CIARC, au CRIFA et à l'Expo de la Vallée, indique que le projet de nouvelle étable du CIARC continue de cheminer. Un consultant sera embauché à cet effet.

Réjean Masson à titre d' élu responsable des dossiers agricoles et PDZA n'a rien à partager ce mois-ci. Toutefois à titre de président de T@CTIC, il informe les élus que l'organisme est à la recherche active de locaux pour les bureaux de chargé de projet et d'entrepôt afin de débiter le déploiement, bien que l'organisme soit toujours en attente des signatures des ministères pour l'aide financière dans ce dossier.

Marie-Ève Breton, responsable des dossiers «Loisirs» n'a rien à partager ce mois-ci.

Françoise Bouchard, responsable des dossiers de matières résiduelles indique que Récup-Estrie est à la recherche de nouveaux débouchés pour les papiers et d'autres avenues de valorisation des matières. Elle a assisté à la conférence de presse sur les écocentres le 23 avril dernier. La Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook est maintenant prête à accueillir les vidanges de fosses septiques. La première municipalité visitée sera Saint-Edwidge-de-Clifton.

Bernard Vanasse, responsable du Fonds de développement du territoire et des dossiers touristiques invite les élus au lancement de la saison touristique le 13 juin au Centre Rozynski de Barnston-Ouest, ainsi qu'aux activités de type «Portes ouvertes» le 26 et 27 mai prochains.

Simon Madore, responsable des dossiers de Développement économique, de l'Aménagement et de la Fête régionale de la famille est absent. Il n'y aura pas de rapport sur ses activités.

Johnny Pizar, responsable des dossiers Cours d'eau indique qu'il a participé en compagnie de Madame Marie-Claude Bernard, chargée de projet – Ressources naturelles a de nombreuses entrevues pour le corridor de liberté de la rivière Coaticook. Il invite les élus à participer le 16 octobre à la soirée d'informations sur les impacts des changements climatiques sur les cours d'eau de la MRC de Coaticook. La soirée sera animée par Jean-Claude Thibault du RAPPEL.

### **14.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC**

Les principaux dossiers ayant occupés la direction générale et l'équipe de la MRC au cours du dernier mois (outre les sujets discutés au conseil) sont les suivants : accueil du responsable des boues, tenue des «Portes ouvertes» de la MRC, suivi auprès BanQ pour le calendrier des archives, organisation d'une formation sur les obligations de l'employeur avec la légalisation du cannabis, dépôt de la candidature de la MRC à Défi ville intelligente, suivis pour la stratégie marketing, démarche pour une participation de l'Estrie à la foire de l'emploi à Montréal, préparation d'un concept de vidéo promotionnel, entrevues avec les médias pour le projet d'espace de liberté, amorce de réflexion sur la nouvelle version de canevas suggéré de la nouvelle génération de schéma incendie et rencontre du comité technique à cet effet, mise à jour des protocoles d'entraides des SSI, rapports de recherche des causes et circonstances des incendies, 19 inspections de risques élevés et très élevés,





## **LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

14 visites de risques faibles et moyens, 4 plans d'intervention, 1 plan de mesures d'urgence pour Acti-Sports, protocole insalubrité avec CIUSSS-Estrie CHUS, analyse de la demande pour feux d'artifice à grand déploiement (Activités St-Jean à COA), 2 exercices d'évacuation chez Codet, derniers préparatifs du Sécurijour, articles de journaux et soutien divers, présentation au conseil de WAT de la nouvelle réglementation d'urbanisme, déjeuner des inspecteurs, rédaction des nouveaux règlements de concordance, démarches suite à l'entrée en vigueur du SADD, rédaction de 2 avis d'opportunité pour règlements d'emprunt, suivis pour le projet de mise en commun d'une ressource en eau potable, préparation de la venue de Vivre en ville lors de leur tournée des régions, projet de règlement modifiant le RCI et le SADD sur les zones inondables et milieux humides, capsule radio et conférence de presse pour les écocentres, avis aux citoyens de vidange des boues (début STEE le 14 mai), itinéraire des vidanges, visite du centre de tri pour les élus intéressés, soutien serré à Recup-Estrie en lien avec la crise du recyclage, participation à la rédaction du guide du ministère sur la gestion des milieux humides et hydriques, projet d'actions sur les cônes alluviaux, tenue de la soirée d'informations et de consultation sur les zones inondables du bassin versant de la rivière Coaticook à COM (76 personnes), projet de réglementation pour la régénération des bandes riveraines du Lac Lyster, rédaction d'un avis pour le ministère sur un projet de relocalisation de cours d'eau, accompagnement pour les demandes au fonds de cours d'eau, 1 permis pour ponceau, problématique de glissement de terrain aux abords du ruisseau Pratt, préparation de 2 règlements pour travaux de cours d'eau, cartographie des bandes riveraines du Lac Lyster, 3 permis d'abattage d'arbre, suivi de permis, préparation de la journée de distribution d'arbres (19 mai), article et outils sur l'agrile du frêne, projet de plantation urbaine pour contrer un îlot de chaleur, soutien au remplacement de Marie-Hélène Wolfe à la direction de la TME, soutien à plusieurs projets de relève au niveau du développement économique, soutien à la Coop de Dixville, soutien à l'organisation du défi OseEntreprendre, analyse et recommandations du FDMC, soutien à Coaticook dans une démarche de planification stratégique, 2<sup>e</sup> vague pour les enseignes régionales, dépôt pour la stratégie jeunesse, soutien à T@CTIC dans la négociation de l'entente pour IHV avec les ministères, identification de terrain pour les besoins de T@CTIC (centrale, entrepôt), cartographie de la Voie des pèlerins (210 km), rencontres de démarrage du projet MADA/famille, soutien à l'organisation de l'espace de diversité culturelle (plan du MIDI) (27 mai au Musée Beaulne), organisation d'un colloque sur la santé par la culture, projet de travailleur de rang en Estrie (sauf Granit) financement sur 3 ans 45 000 \$/43 000 \$/43 000 \$, démarrage de plan de mobilité durable, préparation de la venue d'un stagiaire pour le plan de mobilité durable, accueil d'une formation sur la culture du vélo (1<sup>er</sup> juin), soutien au CIARC pour le projet de nouvelle étable et plan d'affaires, réception et analyse de la politique agroalimentaire, analyse d'une fiducie agricole pour propriétaire du rang 9, formation Sentinelle pour prévenir le suicide en milieu agricole, suivis du projet Arterre, entente sectorielle de développement pour le secteur bioalimentaire, étude pour lieux de transformation (incubateur), suivi au niveau du projet de fermes de petite taille, retour sur le forum culture pour tous, peaufiner l'analyse du portrait culturel, révision des caractérisations, embauches des animateurs de SAE et accueil, rédaction d'un protocole pour ouverture estivale de la salle de sports, protocole de sécurité pour locaux d'Acti-sports, soutien à Compton pour le développement d'une vision en loisirs, plan d'action Acti-Sports, démarche avec la firme RH pour Acti-Sports, soutien à Coaticook pour le plan de développement en loisirs, diverses actions de promotion touristiques, préparation d'un napperon touristique, lancement de la saison touristique, préparation des journées «portes ouvertes» sur les gîtes et lieux touristiques, soutien divers, etc.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**14.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS**

**14.4.1 SADC DE LA RÉGION DE COATICOOK -ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – AGA...CADABRA**

La greffière dépose l'invitation de la SADC pour son assemblée générale annuelle le jeudi 31 mai 2018 au Pavillon des Arts et de la Culture de Coaticook, à compter de 17h00.

**14.4.2 APPEL DE PROPOSITIONS – PROGRAMME NOUVEAUX HORIZONS POUR LES AINÉS 2018-2019**

La greffière dépose l'appel de proposition dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés d'Emploi et Développement social Canada.

**14.4.3 ESPACE DE LA DIVERSITÉ – FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DE L'ESTRIE**

La greffière dépose l'invitation de la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie ainsi que la programmation de l'événement «Espace de la diversité» organisé au Musée Beaulne, le dimanche 27 mai 2018 à compter de 11h00 sous le thème Un milieu propice aux échanges interculturels.

**15.0 RETOUR SUR LA SESSION**

Rien à signaler.

**16.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 22h18.

\_\_\_\_\_  
LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

\_\_\_\_\_  
LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 16 mai 2018.

\_\_\_\_\_  
Responsable des archives